

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_019 | Économie, libéralisme de Smith à Hayek](#)[CollectionBoite_019-4-chem | Néo-libéralisme](#)[ItemFrancois-Poncet. Politique économique de l'Allemagne occidentale. 1964 | La politique libérale mise en application \(48-62\)](#)

François-Poncet. Politique économique de l'Allemagne occidentale. 1964 | La politique libérale mise en application (48-62)

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb019_f0085

SourceBoite_019-4-chem | Néo-libéralisme.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[François-Poncet, Jean](#)

Références bibliographiques[François-Poncet, Politique économique de l'Allemagne occidentale](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb33015551g>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 26/08/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : François-Poncet, Jean (1928-12-08 -- 1928-12-08)

TITRE Politique économique de l'Allemagne occidentale

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1964

EDITEUR Paris : les Cours de droit , 1964

J. François Po-uk.

Politique économique de
l'Amérique Occidentale
p. 103-170

La politique libérale mise
en application (48-62)

I. Définition de points libéraux et le programme
de l'Etat

1. Le but de la liberté

Le but de la liberté est de permettre à l'individu de
librement disposer de ses biens ; le libre échange
serait libéré + hard ; charbon et déchets en 52.
Le plan + hard. Le meilleur est le meilleur
à la loi du 24 juin. Les Américains y pouvaient

- en 1953, 90% de richesses
sont libérées. Objectif : (culture, santé, stabilité
et politique) (marché, le py. change)

2. Diminuer l'influence de l'Etat de l'économie

- parmi les de ce premier siècle (comme les biens
moi moins que elle import au le-démocratie
la sureté sur les biens). Le budget fédéral
et celui de l'Etat absorbe 40% du revenu
national.

- Déchets de carbone en tonnes
(marché du 2^e et 3^e trimestre 1953) :
Poussins (houille, pétrole, roche) qui volent
grâce des prévisions publiques qui servent
être revenues à la fin de ce me et son sur
y aller les biens.



3. Accord de G. de Bruxelles - Attenué
à partir de 1962 à cause de crises de la
Europe.

II. Pacte de stabilité concurrentiel contre
le maintien ou l'instauration de monopoles

- contre les cartels (accord de la dépression
et de la P.P. sur les dépts), ayant pour objet de limiter la concurrence
entre eux et de limiter le développement (concentration du pouvoir
économique) - ont comme moyen fondamental la prohibition d'accords
entre producteurs ou fournisseurs ou modifier leurs
prix et conditions de vente sur le marché.

Loi de 1957 (G.W.B. = Gesetz gegen
Wettbewerbsbeschränkungen).

III. Politique de concurrence

avec de nouvelles obligations : interdiction
des ententes horizontales et verticales
avec des nouvelles obligations.

La mission de cette politique est :

- les axes de cette politique sont :

(1) - la lutte contre les ententes de fait :

(2) - la lutte contre les abus de position dominante
et les pratiques anticoncurrentielles (abus de position dominante)
et les pratiques anticoncurrentielles (abus de position dominante)